

Dernière mise à jour : 03/04/2020  
Métier: Métiers du sport | Perfectionnement Sportif  
Diplôme: DE JEPS TENNIS DE TABLE  
Niveau de qualification: III  
Numéro de fiche: 103



## Objectifs

Le titulaire du DEJEPS mention tennis de table exerce en autonomie des missions : d'entraînement, de formation de cadres, d'agent de développement. Il est habilité à enseigner dans tous les types de structures privées, associatives ou marchandes et au sein des collectivités territoriales. Ses activités s'exercent notamment au sein des structures affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table. (club, comité, ligue). Il peut entraîner toutes les catégories de pongistes de l'initiation au niveau national.

## Conditions d'accès

Etre titulaire de l'unité d'enseignement prévention et secours civique ([PSC1](#))

### Pré-requis spécifiques :

Les TEP (Tests d'Exigences Préalables) : les justifier ou en être dispensé.

### Attester des exigences préalables à la formation :

- justifier d'une expérience d'encadrement en tennis de table d'au moins 250 h durant une saison sportive dans un club, un comité départemental ou une ligue affilié pendant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années
- être capable de démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité (épreuve technique)
- justifier d'une expérience de pratiquant du tennis de table pendant au moins trois saisons sportives durant les 5 dernières années.

## Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat formation du CREPS ou à télécharger [ICI](#).

**Clôture des inscriptions : Par rapport au confinement, la date est prolongée jusqu'au 15 avril 2020**

## Sélection

Les TEP sont validés avec les 2 attestations demandées dans le dossier d'inscription (Licence + Encadrement)

**Suite aux mesures prises pour le COVID19, modification des dates de sélections**

**Les sélections et le positionnement se dérouleront au CREPS les 4 et 5 mai 2020**

**Sous réserve de modification suivant l'évolution du confinement.**

Le positionnement s'effectuera sous forme d'un entretien individuel avec un jury, permettant de réaliser un inventaire des acquis des candidats au regard des compétences attendues en formation. Ce positionnement pourra donner lieu à des allègements et à un parcours individualisé.

## Déroulement de la formation



Durée de la formation : 1 200 heures sur un an dont :

- 700 heures en centre de formation (dont 140 heures en formation à distance tutorée par les formateurs)
- 500 heures en structure d'alternance (formation en alternance avec tutorat)

La formation se déroulera principalement à Nantes les lundis et mardis + 4 semaines complètes

**Du 18 mai 2020 au 30 juin 2021**

## Coûts et financement

**Frais d'inscription** : 30 € non remboursables

**Frais de sélection** : 50€ remboursables si absence justifiée

**Coût de base heure / stagiaire en centre de formation** : 12.45 €/h pour les stagiaires aidés.

**FINANCEMENT** : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire (demandeur d'emploi et salarié).

## Les aides possibles :

- Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional, se renseigner auprès du secrétariat.
- Pour les salariés : se renseigner auprès de son employeur.
- Nouveau : Cette formation est ouverte à l'apprentissage.

Si vous êtes demandeur d'emploi veuillez vous procurer une fiche de liaison "VISA METIERS" auprès de votre conseiller pôle-emploi, mission locale, cap emploi.

Les dossiers de financement auprès de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) UNIFORMATION est à déposer au minimum 1 mois avant l'entrée en formation.

## Contact

### Les coordinateurs :

**Arnaud GADBIN** au 06 17 23 61 95 [arnaud.gadbin@creps-pdl.sports.gouv.fr](mailto:arnaud.gadbin@creps-pdl.sports.gouv.fr)

**Kenny Renaux** (CTN Bretagne) au 06 80 41 07 41 [lbt.technique@wanadoo.fr](mailto:lbt.technique@wanadoo.fr)

**Gaël Charrier** (Directeur administratif Comité Départemental TT44) au 06 61 52 63 22 [g.charrier@cdtt44.fr](mailto:g.charrier@cdtt44.fr)

**La secrétaire** : Nathalie MADEC au 02 28 23 69 76,  
[nathalie.madec@creps-pdl.sports.gouv.fr](mailto:nathalie.madec@creps-pdl.sports.gouv.fr) CREPS des Pays de la Loire Place  
Gabriel Trarieux CS 21925 44319 Nantes CEDEX 3  
02 28 23 69 23